

Réf: Dossier 326249

Avis de constitution

SOCIETE « TERRE DES ARTS »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA ATTOBAN, A 200
METTRE DE L'EGLISE SAINT BERNARD, LOT ND, ILOT ND,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRE DES ARTS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

La promotion d'œuvre d'arts et d'artistes ;
Assistance et conseil d'achats d'œuvre d'arts ;
Organisation d'exposition et d'évènements

culturels ;

Service de placements d'œuvre d'arts ;
Achats et vente d'œuvres d'arts ;
Prestation de services ;
Import-Export ;

Divers

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ,

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA ATTOBAN, A 200 METTRE DE L'EGLISE SAINT BERNARD, LOT ND, ILOT ND, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA LYNSAY LYRA-MAY AKISSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06300 du 19/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42014/GTCA/RC/2024 du 19/07/2024

